Zeitschrift: Bulletin du ciment

Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)

Band: 32-33 (1964-1965)

Heft: 12

Artikel: Peinture au mortier de ciment

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-145667

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN DU CIMENT

DÉCEMBRE 1964 32E ANNÉE NUMÉRO 12

Peinture au mortier de ciment

Les deux œuvres d'art représentées ici ont été exécutées en mortiers colorés de ciment portland ou de ciment blanc. Werner Christen, un artiste polyvalent toujours à la recherche de nouveaux moyens d'expression a développé cette technique et l'a mise au point après de nombreux tâtonnements. Il applique le mortier coloré à la truelle, donnant ainsi à son œuvre simultanément relief et couleur. Il peut aussi faire varier très largement la structure de la surface du mortier ce qui augmente les possibilités d'expression. Bien qu'à l'aide d'une truelle et de mortiers il ne soit pas possible d'obtenir les mêmes nuances qu'avec un pinceau. Le nombre et la qualité des variations de tons sont

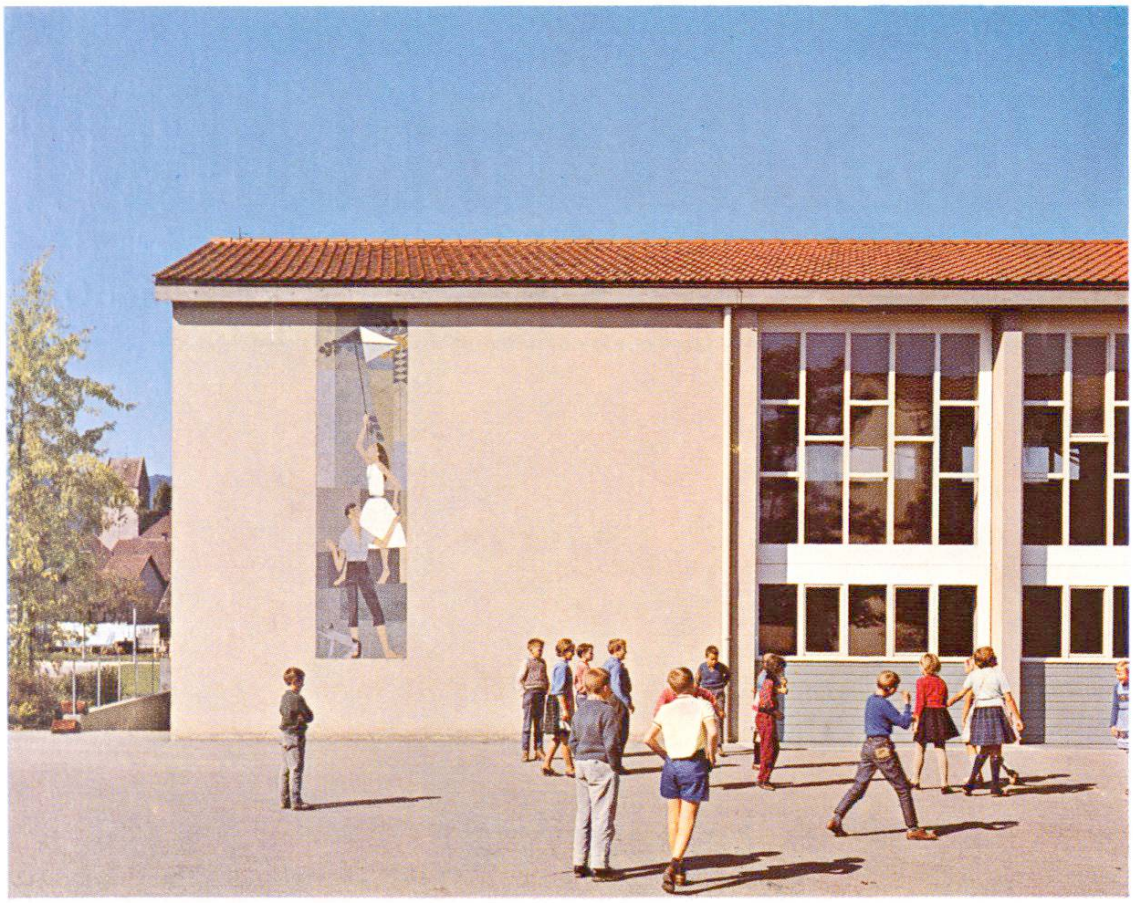

étonnants. Comme le montrent les photos, ce mode d'expression artistique est parfaitement adapté à la peinture murale. Grâce à la parenté des matériaux, l'œuvre d'art s'incorpore intimement à son support.
Les ornements de façades réalisés par la peinture au mortier de ciment ont une résistance inégalable à l'usure et aux intempéries. Les deux œuvres représentées, exécutées il y a 3 ans n'ont absolument rien perdu de leur fraîcheur initiale. Il s'agit d'une représentation symbolique de la «Famille» à la maison de commune de Möriken et de «Jeu d'enfants» au bâtiment scolaire de Veltheim.

Il est impossible de décrire exactement l'exécution de cette peinture au mortier de ciment. On ne peut comprendre vraiment ce procédé qu'en mettant soi-même la main à la pâte et en faisant des exercices pratiques à l'aide de ce nouveau matériau. On peut cependant ennoncer quelques règles qui sont celles du métier de maçon:

La meilleure surface de base est un enduit dur et rugueux. Elle doit avoir pratiquement achevé son durcissement et son retrait, c'est à dire avoir au moins un mois. L'humidité du mur porteur doit être déjà stabilisée, en équilibre avec celles de l'extérieur et de l'intérieur. Avant l'application du mortier coloré, le support

doit être arrosé de telle façon que la surface soit humide mais pas mouillée. L'apport de mortier coloré doit se faire par couches minces qu'on préservera d'un dessèchement trop rapide. Les conditions les plus favorables pour la mise en œuvre de cette technique se rencontrent par des journées brumeuses telles qu'il y en a souvent au printemps ou en automne.
Le mortier coloré se compose en général de 1 partie de ciment pour une partie de sable fin propre. Le dosage en pigment coloré ne doit pas dépasser 5% du poids du ciment (voir BC n° 8/1964). L'adjonction d'eau est limitée à ce qui est nécessaire pour obtenir un mortier de consistance terre humide. Pour diminuer

les risques de formation d'efflorescences, on peut remplacer $^1/_5$ de la quantité de ciment par de la chaux hydraulique et $^1/_4$ de la quantité de sable par de la brique réfractaire blanche finement moulue.

L'œuvre terminée doit être protégée pendant au moins 14 jours contre la pluie et le vent par une toile imperméable réservant un matelas d'air suffisant pour qu'il ne se produise pas de condensation. Pendant cette période, il ne faut en aucun cas que de l'eau coule à la surface de la peinture. On empêchera tout spécialement l'eau de pluie d'y ruisseler. Tr.

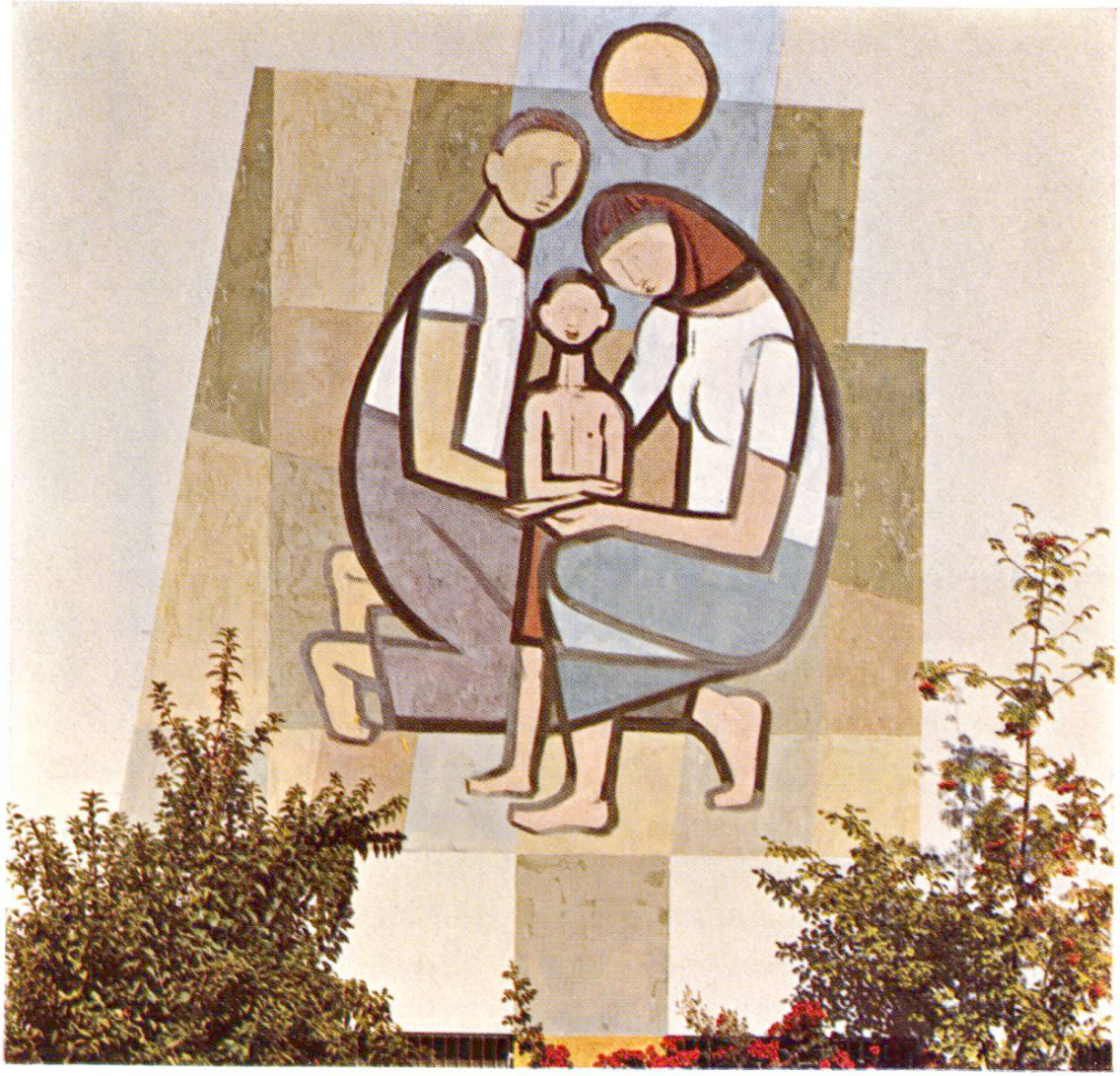

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE SUISSE DU CIMENT WILDEGG, Téléphone (064) 53 17 71